



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



BIENTÔT
16
ANS !

PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc

f DEFENSE
.GOV

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

RÉGION SUD-OUEST

CSN Poitiers

Départements : 16 / 17 / 79 / 86

Tél. : 05 49 00 24 69

CSN Toulouse

Départements : 09 / 12 / 31 / 46 / 81 / 82

Tél. : 05 62 57 38 68

CSN Bordeaux

Départements : 33 / 47

Tél. : 05 57 85 10 12

CSN Limoges

Départements : 19 / 87 / 23 / 24

Tél. : 05 55 12 69 92

CSN Pau

Départements : 40 / 64 / 65 / 32

Tél. : 05 59 40 46 71